



INFOS PRATIQUES

Quartier de Vilvent : les 50 ans du lotissement des Poulains

Le premier quartier d'habitation a été inauguré le 27 mai 1972. Ce secteur est, aujourd'hui, plus connu sous l'appellation du quartier de Vilvent.

Ce printemps 2022 sera l'occasion de fêter cet anniversaire grâce entre autre, aux plus anciens habitants porteurs de la mémoire du quartier.

Afin de préparer au mieux cet événement, nous souhaitons mobiliser le plus d'habitants possible.

Dans un premier temps, si vous êtes intéressé, vous pouvez vous manifester auprès du service Communication de la Mairie qui va accompagner ce projet festif.

Service Communication, Delphine DUFFNER, delphine.duffner@nzn.fr ou 02 47 23 71 77

FÉVRIER

Exposition du Club photos de Nazelles-Négron à la Bibliothèque
Jusqu'au samedi 12 - Bibliothèque municipale
Municipalité et Club photos - Gratuit

Atelier Mangas pour les adolescents à la Bibliothèque
Mercredi 9 - Bibliothèque municipale
Municipalité - Gratuit - Inscription bibliothèque 02 47 57 67 30

Atelier d'art floral
Jeudi 10 à 18h30 - CSC
Municipalité - Payant - Inscription à la Mairie 02 47 23 71 71

Audition des élèves de l'école de musique
Samedi 12 à 14h - CSC
Ecole de Musique - Gratuit

Don du sang
Lundi 14 de 15h à 19h - CSC
Etablissement Français du Sang

Soirée jeux à la Bibliothèque
Samedi 26 de 17h à 19h - Bibliothèque municipale - CSC
Municipalité - Gratuit, dès 3 ans, places limitées

MARS

Atelier taille au jardin
Samedi 5 de 9h30 à 12h
Municipalité - 5€ - Inscription à la Mairie 02 47 23 71 71

Exposition du Club photos de Nazelles-Négron à la Bibliothèque
Du samedi 5 au samedi 23 avril - Bibliothèque municipale
Municipalité et Club photos - Gratuit

Conseil Municipal
Mardi 8 à 19h - CSC
Municipalité - Ouvert à tous

Café lecture à la Bibliothèque
Samedi 12 de 10h30 à 12h - Bibliothèque municipale - CSC
Municipalité - Gratuit - Ouvert à tous

Loto du Comté des Fêtes
Dimanche 13 de 14h - CSC
Comité des Fêtes - Ouvert à tous

Le bus numérique à Nazelles-Négron

Ce bus réservé aux seniors propose des ateliers pour découvrir :

- l'ordinateur et son environnement,
- Internet et son utilité : communication, loisirs, achats, formalités,
- la messagerie : écrire et envoyer un mail, envoyer une pièce jointe,
- la clé USB : manipulation, capacité de stockage,
- l'appareil photo numérique.

Il stationnera sur le parking du Stade de la Grange Rouge le jeudi 28 avril.

12 personnes pourront bénéficier gratuitement de ces ateliers (6 le matin et 6 l'après-midi).

Si vous êtes intéressé, ne tardez pas à vous inscrire. en Mairie au 02 47 23 71 71.



Atelier d'art floral

Mardi 15 à 18h30 - CSC
Municipalité - Payant - Inscription à la Mairie 02 47 23 71 71

Réunion "Actions Agenda 21"

Mercredi 16 à 18h30 - CSC
Municipalité - Ouvert à tous

Soirée jeux à la Bibliothèque

Samedi 19 de 17h à 19h - Bibliothèque municipale - CSC
Municipalité - Gratuit, dès 3 ans, places limitées

Représentation théâtrale

Samedi 19 à 20h30 - CSC
Compagnie des sans nom - Payant 7€

Plantation "une naissance, un arbre"

Samedi 26 à 10h - Verger partagé de l'Ecole du Val de Cisse
Municipalité - Ouvert à tous

Salon d'art à la Grange de Négron

Samedi 26 de 14h à 19h et dimanche 27 de 10h à 19h - Grange de Négron
Municipalité - Gratuit

Concert de printemps

Samedi 26 à 20h - CSC
Musique Municipale - Gratuit

Fête de la biodiversité

Mercredi 30 de 14h à 17h - Etang des Pâtis
Municipalité - Gratuit

AVRIL

Bal du Foot

Samedi 2 à 20h - CSC
Football Club du Val de Cisse - Payant

Elections présidentielles - 1er tour

Dimanche 10 de 8h à 18h - Bureaux de vote

Atelier d'art floral

Jeudi 14 à 18h30 - CSC
Municipalité - Payant - Inscription à la Mairie 02 47 23 71 71

Elections présidentielles - 2ème tour

Dimanche 24 de 8h à 18h - Bureaux de vote

Ces dates sont données à titre informatif et susceptibles de modification

Nazelles-Négron Infos

n°202



Mars
Avril 2022

Chères Nazelliennes, Chers Nazelliens,

Comme annoncé dans le NN infos n°194, après 3 années d'étude et 18 mois de travaux, le projet « Les jardins de Vilvent » est proche de son aboutissement.

Cette réalisation s'inscrit pleinement dans la politique de développement de logement social à laquelle nous sommes tenus, mais elle revitalise également la vie associative au cœur du quartier de Vilvent grâce aux nouveaux locaux associatifs mis à disposition.

Il faut souligner enfin la qualité environnementale apportée à la construction. Les Jardins de Vilvent s'inscrivent pleinement dans la lutte contre le changement climatique et la préservation des ressources, les économies d'énergie des résidents, contribuant par là-même à l'amélioration de leur pouvoir d'achat.

Nous sommes fiers de cette réalisation.

Richard CHATELLIER, Maire



VIE DE LA COMMUNE

Au Conseil municipal du 30 novembre

Ont été approuvés :

- la vente à Touraine Logement pour un montant de 500 000 € du terrain « stade de Vilvent » pour poursuivre la transformation et la requalification urbaine du quartier de Vilvent. Ce programme permettra à la commune d'atteindre le seuil des 20 % de logements sociaux fixés par la loi et de développer une offre diversifiée de logements (location et vente) et de services tels que une résidence seniors intergénérationnelle, une crèche, une maison de santé.
- la convention avec « La maison de la Loire » pour, notamment, un accompagnement à la mise en valeur de l'île de Négron.
- une subvention exceptionnelle au CCAS pour une mission d'aide spécifique.
- une garantie d'emprunt à Touraine Logement pour l'opération les « Jardins de Vilvent ».
- la modification du règlement intérieur des salles communales, suite à la mise à disposition des nouvelles salles associatives de « l'Espace des Jardins de Vilvent ».

Au Conseil municipal du 14 décembre

Ont été approuvés :

- le Règlement Budgétaire et Financier.
- le plan PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics). Il constitue un document stratégique de référence en matière d'accessibilité permettant de disposer du diagnostic de l'existant et d'une programmation pluriannuelle des travaux. Ces prescriptions techniques s'appliquent à l'occasion de la réalisation de voies nouvelles, l'aménagement d'espaces publics, l'aménagement ou travaux ayant pour effet de modifier la structure de la voie et tous travaux de réaménagement, de réhabilitation ou de réfection des voies, des cheminements

existants ou des espaces publics. Le PAVE ainsi approuvé est un document pérenne dont l'application fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation.

- le tableau des effectifs des agents municipaux au 1^{er} janvier 2022.
- une subvention exceptionnelle de 1 000 € à la commune de Saint Nicolas de Bourgueil pour aide à la reconstruction suite à la tempête du 19 juin 2021 (non classement en catastrophe naturelle).

Elections 2022

Présidentielles : dimanche 10 et 24 avril.
Législatives : dimanche 12 et 19 juin.

Listes électorales jeunes de 18 ans

Les inscriptions d'office sur la liste électorale concernent les jeunes recensés pour la journée de citoyenneté sur la commune avant le 31 décembre 2021. Aucune démarche n'est nécessaire.

Une nouvelle carte électorale sera envoyée à domicile avant les élections présidentielles.

Si le jeune de 18 ans ne s'est pas fait recenser avant cette date ou s'il vient d'aménager sur la commune, il devra s'inscrire volontairement sur la liste électorale à la Mairie avant le **4 mars 2022, date limite des inscriptions pour tout électeur.**

Il devra présenter une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture ou attestation d'énergie ou de téléphone fixe). Si aucun justificatif n'est à son nom mais à celui de ses parents, ce document devra être accompagné d'une attestation d'hébergement et de la photocopie de la pièce d'identité d'un parent. Ces démarches sont possibles sur service-public.fr. Vous pouvez également y vérifier votre inscription sur la liste électorale.

Le vote par procuration, ce qui change pour 2022 :

- Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.



• Création d'un nouveau formulaire Cerfa pour établir ou résilier une procuration avec mention du Numéro National d'Electeur (NNE) du mandant et du mandataire.
Le NNE est mentionné sur la carte électorale. Vous pouvez aussi le retrouver sur service-public.fr. La procuration est active après le passage devant une autorité habilitée (police, gendarme, agent consulaire).

• La téléprocédure « maprocuration » simplifie les démarches. Un courriel confirme la validité de sa procuration quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (police, gendarme, agent consulaire).

• **Attention** : nous vous rappelons qu'un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration. Le réhaussement du plafond des procurations lors des précédentes élections constituait une mesure dérogatoire et temporaire.

Nouveau bureau de vote à Vilvent

Les électeurs de Vilvent qui votaient au Foyer de Vilvent, vont changer de bureau de vote.

Il sera désormais dans le bâtiment des « Jardins de Vilvent », au 10 rue des Girois, dans la salle de réunion au rez de chaussée. L'entrée se trouve à l'angle de la rue des Girois et du boulevard du Sevrage.

Jardins de Vilvent, nouveaux locaux



D'ici la fin avril, le chantier des Jardins de Vilvent devrait être terminé. Les 75 logements locatifs du T2 au T4 seront livrés en février, mars et avril. Les premières commissions d'attribution des logements sociaux ont déjà eu lieu. 123 places de stationnement sont prévues et un jardin agrémentera l'ensemble.

Les locaux communaux dits « Espace des Jardins de Vilvent » sont composés d'1 salle de réunion, 1 bureau associatif, 1 salle à vocation sportive, 6 box et un espace accueil. Une visite de ces locaux ainsi que de 2 appartements témoins a permis d'apprécier la qualité de cette construction, où la performance énergétique a été particulièrement soignée.

Cet ensemble est proche de commerces et de la gare, un atout majeur pour les futurs résidents. Nous leur souhaitons d'ores et déjà une bonne intégration dans la vie du quartier et de la commune.



La Musique municipale de Nazelles-Négron

Le concert de la Sainte Cécile, patronne des musiciens, du 28 novembre dernier a été, de l'avis du public enthousiaste, une belle réussite avec une qualité instrumentale au rendez-vous et un programme toujours varié et plein de



dynamisme. On ne ratera donc sous aucun prétexte le Concert de Printemps qui aura lieu le 26 mars à 20h au CSC (entrée gratuite).

La Musique Municipale continue également à rayonner sur le territoire et poursuit ses partenariats : elle jouera le samedi 26 février avec la musique de Vernou-sur-Brenne à 20h30 et le dimanche 3 avril à Langeais.

Réservez et informations : mmnn37530@gmail.com ou musiquenazelles.fr
Centre Socio Culturel, 26 mars, 20h.

Comité des fêtes : programme fourni en 2022

Le Comité des Fêtes a tenu son Assemblée Générale le 11 janvier dernier. Le nouveau bureau est constitué en majorité de membres qui se sont représentés. La Présidente, Marie-France BAUCHER, est assistée par le vice-président Christophe RICHER. 11 membres adhérents viennent renforcer le Conseil d'Administration.

Le programme pour 2022 a pu être élaboré et différents événements seront au rendez-vous : loto le 13 mars, vide penderie le 30 avril, 5^e Galopade des vallées le 4 septembre, la traditionnelle randonnée de la bernache le 1^{er} octobre et pour clôturer l'année, le marché de Noël les 26 et 27 novembre à la Grange de Négron.

Plus d'informations seront données sur le déroulement de ce programme (sujet à modifications selon le contexte).
Renseignements : cdfnazneg@gmail.com.



Bibliothèque Municipale

Un bon départ pour le service de portage à domicile

Le portage permet de pérenniser un accès à la culture, de maintenir un lien social et de lutter contre la solitude.

Déjà plusieurs abonnés pour ce service qui offre aux personnes empêchées (personnes âgées, isolées ou momentanément accidentées par exemple) l'accès à domicile au service de lecture de la bibliothèque municipale.

La bibliothécaire se rend au domicile de la personne et peut, par l'échange qui s'instaure, cerner les goûts et adapter l'offre et la sélection des documents (livres, livres en gros caractères, livres audio, revues, CD musique, DVD...) qui seront apportés.

Ce service vous intéresse ? Vous connaissez une personne qui pourrait être intéressée ?

Contact : 02 47 54 67 30 mercredi 9h30-13h/ 14h-19h, samedi 9h30-13h/14h-17h.



Les animations à la bibliothèque

Atelier dessins mangas : ouvert à tous, à partir de 12 ans, sur inscription – mercredi 9 février de 14h à 16h. Animatrice : Alexandrine BOMPART.

Soirées jeux : ouvert à tous – samedis 26 février, 19 mars, 30 avril de 17h à 19h.

Café lecture : pour partager sur la lecture autour d'un café - samedis 12 mars et 14 mai de 10h30 à 12h.

Expositions de photos, en partenariat avec le club photos de Nazelles-Négron :

- couchers de soleil - visible du 15 janvier au samedi 12 février.
- portes et fenêtres - visible du 5 mars au 23 avril.

ATTENTION : Fermeture de la bibliothèque le 16 février.

16^{ème} Salon d'art de Nazelles-Négron

Le salon d'art se tiendra les 26 et 27 mars 2022. Cette année, une place toute particulière est faite à l'artiste peintre Francis LUCAS, invité d'honneur :



« J'aime peindre notre patrimoine d'une façon animée comme pourrait le faire un journaliste qui rendrait compte d'une scène de la vie dans un lieu actuel surtout dans mes aquarelles.

En ce moment avec ma nouvelle technique (crayons graphite et couleur à l'éponge) j'attache mon inspiration plutôt sur des sculptures antiques connues ou inconnues en composant un univers personnel.

Je suis toujours à la recherche d'une composition originale délivrant le juste nécessaire pour une harmonie agréable à l'œil. »

Cette rencontre artistique se tiendra dans la Grange d'Imière de Négron. Ce rendez-vous bisannuel est l'occasion de découvrir le travail de créateurs de la région.

Le salon rassemble des artistes dans les domaines de la peinture et la sculpture. Au total, les œuvres d'une trentaine d'artistes seront exposées, pour la grande majorité originaires de Touraine.

Nous y attendons de nombreux visiteurs qui décerneront le prix du public.

Samedi 26 mars de 14h à 19h et dimanche 27 mars de 10h à 19h. Entrée gratuite.

Atelier taille de printemps

Le prochain atelier aura lieu aux pépinières CROSNIER, le 5 mars de 9h30 à 12h. au programme :

- Taille des arbustes, rosiers et plantes vivaces
- Taille de rajeunissement et de restructuration sur des arbustes âgés.

Inscription en Mairie 02 47 23 71 71 - 5€ - Prévoir gants, sécateur.



Semaine de la biodiversité 2022

Pour sa 3^{ème} édition, la « fête de la biodiversité » revient sous un nouveau format : une semaine complète pour célébrer le printemps et la diversité du vivant !

Du samedi 26 mars au samedi 1^{er} avril, plusieurs moments forts sont prévus :

- Retour des brebis sur la zone d'éco-pâturage (la date sera fonction des naissances et de la météo);
- Inauguration et parrainage des arbres du verger partagé, samedi 26 mars
- Stands et animations par des associations locales mercredi 30 mars, de 14h à 17h, à l'étang des Pâtis.

Cette semaine s'adresse à tous les curieux de nature, soucieux de mieux connaître et comprendre le vivant qui nous entoure !

Suivez le détail du programme sur le Facebook de la commune.
Ensemble des animations gratuites.

Verger partagé

Le programme "une naissance, un arbre" entre dans sa phase de concrétisation face à l'école. Les plantations d'arbres sont en cours. Les premiers parrainages auront donc lieu au cours d'un moment convivial ouvert à tous.

Samedi 26 mars, à partir de 10h, école du Val de Cisse.



Atlas de Biodiversité Intercommunal

La Communauté de communes du Val d'Amboise lance son Atlas de Biodiversité, dans le but de mieux connaître la faune, la flore et les habitats du territoire, afin de mieux les protéger.

A Nazelles-Négron, plusieurs zones feront l'objet d'inventaires : étang des Pâtis, zones humides... Des animations et événements seront proposés tout au long de cette démarche !

Il s'agit par ailleurs d'une action citoyenne ! Les personnes qui ont connaissance de bâtiments abritant des chauve-souris (cave, vieux bâtiment...) et/ou de mares sont invitées à le signaler en Mairie ! Avec l'accord des propriétaires concernés, les associations qui réalisent l'étude pourront venir identifier la biodiversité qu'ils abritent afin d'enrichir cet état des lieux. Une belle manière de « faire sa part » pour agir en faveur du vivant !

Pour plus d'informations sur le projet, inscrivez-vous à l'adresse agenda21@nzn.fr.

Actions Agenda 21

Le Cercle Agenda 21, créé en 2017, s'est réuni 40 fois !

Ces échanges ont contribué à la mise en œuvre de nombreux projets communaux : rucher municipal, bio à la cantine, fête du développement durable...

Après 5 années d'échanges constructifs, la formule évolue pour devenir « Actions Agenda 21 ». Cette participation citoyenne active, accessible à tous, poursuivra la réalisation de tous les projets de développement durable du territoire.

Un premier temps d'échanges aura lieu le mercredi 16 mars à 18h30 au Centre Socio-Culturel, avec un sujet à l'ordre du jour : préparation de la semaine de la biodiversité.

A toute personne désireuse de participer, « Actions Agenda 21 » sera avant tout de l'action ! Tout au long de l'année, plusieurs temps forts seront proposés, auxquels chacun est invité !



Périscolaire les mille potes

Les animations autour du thème « Disney » se poursuivent tant au restaurant scolaire qu'aux « mille Potes » :

- Vendredi 4 février : repas à thème « L'âge de glace »
- Vendredi 25 février : La parade de Disney
- Vendredi 18 mars : Chasse au trésor des pirates
- Vendredi 25 mars : repas à thème « Pirate des Caraïbes »

Ces animations festives peuvent être modifiées ou annulées sous réserve des conditions sanitaires.

Rappel :

Une adresse mail **unique** pour l'accueil périscolaire, la restauration scolaire et les inscriptions scolaires : perisco@nazelles-negron.fr

Pour l'Accueil de loisirs communautaires : lesmillepotes@cc-valdamboise.fr.